

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/12/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 28/12/2015

Délibération n° D-2015-493

Subventions aux clubs de haut niveau -
Avenant n°2 (solde) à la convention triennale 2014-2017

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Christine HYPEAU, Madame Yvonne VACKER, Madame Agnès JARRY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Catherine REYSSAT, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien PARTHENAY

Excusés :

Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Animation de la Cité

**Subventions aux clubs de haut niveau -
Avenant n°2 (solde) à la convention triennale 2014-
2017**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort conduit une politique tendant à favoriser le sport sur son territoire. Cela repose avant tout sur l'existence d'associations, remplissant des missions d'intérêt général et bénéficiant de ce fait d'une reconnaissance particulière par la collectivité publique, en raison de la qualité et de la diversité des services rendus.

La Ville de Niort a conclu avec les clubs de haut niveau des conventions triennales d'objectifs. Chaque convention a été établie en lien avec le projet sportif des clubs. Elle permet de mettre en évidence tout le travail accompli par ces associations dans le développement de leur propre structure et la promotion de leur sport au sein de la cité.

Dans ce contexte, afin qu'ils puissent poursuivre leur saison sportive dans de bonnes conditions, il vous est proposé de verser à chacun de ces clubs une subvention globale de fonctionnement au titre de la saison 2015 / 2016 :

- Le Stade Niortais Rugby : 72 500 €
- L'Association Chamois Niortais Football Club – Centre de Formation : 290 000 €
- Le Niort Tennis de Table : 62 000 €
- Le Volley-Ball Pexinois : 64 000 €

Lors de la séance de la séance du 2 février 2015, le Conseil municipal a accordé au Stade Niortais Rugby un acompte à la subvention attribuée au titre de la saison 2015 / 2016 de 35 000 €

De même, lors de la séance du 19 juin 2015, le Conseil municipal a accordé un acompte à la subvention attribuée au titre de la saison 2015 / 2016 pour les clubs suivants :

- L'Association Chamois Niortais Football Club – Centre de Formation : 130 000 €
- Le Niort Tennis de Table : 17 000 €
- Le Volley Ball Pexinois Niort : 25 000 €

Il est donc proposé à l'Assemblée municipale de se prononcer sur le solde de ces subventions à savoir :

- Le Stade Niortais Rugby : 37 500 €
- L'Association Chamois Niortais Football Club – Centre de Formation : 160 000 €
- Le Niort Tennis de Table : 45 000 €
- Le Volley Ball Pexinois Niort : 39 000 €

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n°2 entre la Ville de Niort et les associations suivantes :

Le Stade Niortais Rugby	37 500 € (pour mémoire 35 000 € ont déjà été attribués à titre d'acompte sur la saison sportive)
L'Association Chamois Niortais Football Club – Centre de Formation	160 000 € (pour mémoire 130 000 € ont déjà été attribués à titre d'acompte sur la saison sportive)
Le Niort Tennis de Table	45 000 € (pour mémoire 17 000 € ont déjà été attribués sur la saison sportive)
Le Volley Ball Pexinois Niort	39 000 € (pour mémoire 25 000 € ont déjà été attribués à titre d'acompte sur la saison sportive)

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer et à verser aux associations concernées les subventions et les soldes de subvention afférents, conformément aux dispositions mentionnées dans les avenants.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 1
Non participé : 0
Excusé : 5

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Alain BAUDIN